



Infraction au code de la route en Italie

Par **laurent M_old**, le **10/08/2007** à **14:51**

Bonjour, rnJ'ai été flashé en Italie par un radar (+19kmh) en 12/05 près de turinrnJ'ai reçu une amende de 150 euros à payer (par recommandé)en fin 05/06 , j'ai payé en début 07/07 par virementrnJ'ai reçu une nouvelle amende de 375 euros pour ne pas avoir fourni des informations (?) J'ai écrit alors en recommandé en italien au " préfet" de police de Turin après conseil auprès es consulats. Je n'ai pas payé .rnJ'ai reçu en 08/07 un nouvelle amende de 750 euros et je ne sais plus quoi faire.

Par **maitreiledefrance_old**, le **16/09/2007** à **09:57**

bonjourrnrvous n'avez pas payé les 300 euros qui se sont transformé en 750 € avec les intérêtsrnnaves vous une réponse des autorités italiennes?